
NORME INTERNATIONALE **ISO** 5218



INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Échange d'information — Représentation des sexes humains

Information interchange — Representation of human sexes

Première édition — 1977-09-15

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 5218:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c23eb34c-491b-41b6-abae-39a9b1c31bec/iso-5218-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c23eb34c-491b-41b6-abae-39a9b1c31bec/iso-5218-1977>

CDU 681.3.04 : 3-055

Réf. n° : ISO 5218-1977 (F)

Descripteurs : traitement de l'information, échange d'information, humain, sexe, code numérique.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5218 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 97, *Calculateurs et traitement de l'information*, et a été soumise aux comités membres en novembre 1976.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée : [ISO 5218:1977](#)

Afrique du Sud, Rép. d'	France	https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c23eb34c-491b-41b6-abae-39a9b1c916cc/iso-5218-1977
Allemagne	Hongrie	Suède
Australie	Italie	Suisse
Belgique	Japon	Tchécoslovaquie
Brésil	Nouvelle-Zélande	Turquie
Canada	Philippines	U.S.A.
Chili	Pologne	Yougoslavie
Finlande	Royaume-Uni	

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Échange d'information – Représentation des sexes humains

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie une méthode de représentation uniforme des sexes humains pour l'échange d'information. Elle a pour but de

- a) réduire le temps nécessaire pour enregistrer et/ou mettre en forme la représentation des sexes et transmettre les données qui y correspondent;
- b) accroître la clarté et la fiabilité des échanges;
- c) diminuer la somme des interventions humaines nécessaires pour communiquer la représentation des sexes; et
- d) réduire les coûts.

La présente Norme internationale ne prescrit pas l'organisation des fichiers, les supports de mise en mémoire, les langages de programmation ou autres caractéristiques de traitement de l'information à utiliser dans sa mise en œuvre.

La présente Norme internationale répond aux exigences de la plupart des applications que nécessite la codification des sexes humains. Elle ne détermine pas de codes pour les sexes qui pourraient être requis dans des applications spécifiquement médicales ou scientifiques, ou dans des applications qui nécessiteraient une information codée des sexes autres que ceux des êtres humains.

La présente Norme internationale ne se substitue pas aux normes nationales relatives à la codification des sexes, établie sur la base des codes dérivant des noms des sexes employés dans les diverses langues (par exemple «M» pour «Male» et «F» pour «Female» dans la langue anglaise). Elle propose un code numérique indépendant des codes dérivés

d'une langue et qui, de ce fait, est supposé procurer une base commune pour l'échange des données élémentaires relatives au sexe.

2 REPRÉSENTATION DES SEXES

Le sexe est représenté par un code numérique à un caractère.

On utilise les éléments de données et les codes suivants :

Élément de donnée	Code
Inconnu	0 (zéro)
Masculin	1 (un)
Féminin	2 (deux)
Non spécifié	9 (neuf)

3 IDENTIFICATEUR

La référence à l'utilisation de cette norme et des codes associés peut se faire par l'identificateur «SEX».

4 REMARQUE

Aucune signification particulière ne doit être attribuée au fait que «Masculin» soit codé «1» et «Féminin» codé «2». Cette norme a été établie en tenant compte des pratiques prédominantes dans les pays concernés et ne doit donner lieu à aucune interprétation quant à l'importance, la hiérarchie ou quelque autre critère qui pourrait provoquer une discrimination.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5218:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/c23eb34c-491b-41b6-abae-39a9b1c31bec/iso-5218-1977>